



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

CAF

Question écrite n° 80572

Texte de la question

Mme Marie-Lou Marcel attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur les difficultés rencontrées par les CAF dans le traitement des dossiers. À Rodez, par exemple, le retard dans le traitement d'un dossier est de plus d'une semaine. Ce retard est dû au nombre toujours plus nombreux de dossiers à traiter (RSA, ASS, prime pour l'emploi...) alors que les effectifs des CAF sont constants et que la formation de technicien dans ce domaine demande plusieurs mois. Au moment où va être mise en place une prime d'activité remplaçant la prime pour l'emploi et le RSA « activité », elle lui demande si des moyens supplémentaires en personnel sont envisagés afin que cette réforme soit un succès. Elle lui demande également si l'instauration dans les CAF d'un quota d'emplois dédiés aux seniors pourrait être envisagé.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Lou Marcel](#)

Circonscription : Aveyron (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80572

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : Décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2015](#), page 4040

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)